

■ L'interview

CRI : le Centre Relais Innovation, un interlocuteur régional privilégié pour vos projets de partenariat technologique.

Interview de Monsieur Stéphane Jourdan, Chef du service Développement économique Innovation Veille à la CRCI Basse-Normandie. En charge du CRI Centr'Atlantic.

Quelle est la mission du CRI Centr'Atlantic en Basse-Normandie ?

Stéphane Jourdan : Les CRI appartiennent à un réseau européen présent dans 32 Etats.

Son objectif est de promouvoir les coopérations techniques et les transferts de technologie entre entreprises bas-normandes et entreprises d'une Europe élargie. Il s'agit de conduire des actions favorisant la mise en relation d'entreprises ou laboratoires.

Quels sont vos interlocuteurs dans la région ?

S.J. : Le CRI Centr'Atlantic couvre 4 régions : la Basse-Normandie, la Bretagne, les Pays de la Loire et le Centre. En Basse-Normandie, nos interlocuteurs sont l'ARIST, à la CRCI de Basse-Normandie et la délégation régionale de l'ANVAR.

L'ARIST et l'ANVAR de Haute-Normandie sont également les interlocuteurs CRI de cette région.

Quels sont les services apportés aux entreprises par le CRI Centr'Atlantic ?

S.J. : Toute entreprise souhaitant promouvoir ses savoir-faire en Europe ou acquérir de nouvelles solutions techniques peut bénéficier des services du CRI. Le CRI Centr'Atlantic vous accompagne dans votre projet de partenariat technologique et vous propose des outils adaptés, notamment :

- la diffusion d'offres et de demandes de partenariat technologique au sein du réseau européen des CRI,
- la surveillance personnalisée des opportunités technologiques européennes...

Quels sont vos services quand un partenariat est envisagé ?

S.J. : Le CRI communique avec son réseau et apporte des compléments d'informations sur l'entreprise étrangère avec qui un partenariat est envisageable.

D'autre part, il est opportun que l'entreprise contacte son CRI, et en particulier l'ANVAR, afin de se renseigner sur les aides financières éventuellement possibles pour le projet envisagé.

Pour plus d'informations, consultez :
<http://www.cri-centratlantic.org/>

Vos contacts en Basse-Normandie :
Arist au 02 31 54 40 27
Anvar au 02 31 95 20 09



CRICENTR ATLANTIC
CENTRE RELAIS INNOVATION

■ Le marché intérieur et...



ENVIRONNEMENT : RATIFICATION DE LA CONVENTION DE STOCKHOLM

Pollution chimique : l'Union européenne ratifie la convention de Stockholm sur les POP (polluants organiques persistants). Cette convention est à ce jour la mesure la plus importante prise au niveau international pour interdire l'utilisation des substances chimiques toxiques. Toutes ses dispositions sont déjà mises en oeuvre par la législation européenne. Mais en devenant partie à la convention, l'UE pourra influencer sur la bonne mise en oeuvre de cette dernière partout dans le monde et faire pression pour que de nouvelles substances soient ajoutées à la liste des substances à interdire au niveau mondial. Les POP sont toxiques, persistent dans l'environnement pendant des générations, peuvent être transportés sur de longues distances et s'accumulent dans les organismes humains et animaux. L'industrie les a beaucoup utilisés en tant que pesticides, et on retrouve des traces de ces substances dans les organismes humains et animaux partout dans le monde.

MATÉRIAUX ET OBJETS DESTINÉS À ENTRER EN CONTACT AVEC DES DENRÉES ALIMENTAIRES : NOUVEAU RÈGLEMENT

Ce règlement n° 1935/2004 va permettre l'introduction de nouveaux emballages alimentaires actifs et intelligents. Il concerne tous les matériaux qui doivent toucher les denrées alimentaires : les films plastiques, les bouteilles en verre, les cuillères à soupe, etc. Les récents développements techniques permettent à l'industrie alimentaire de créer des emballages «actifs» qui prolongent la qualité du produit et sa durée de conservation et des emballages «intelligents» qui peuvent assurer la surveillance de la denrée alimentaire et transmettre des informations sur sa qualité. Les composants actifs dans les emballages alimentaires seront autorisés s'ils respectent les autres législations européennes sur la sécurité alimentaire. De plus, ce texte introduit des exigences en terme de traçabilité de manière à ce que les matériaux entrant en contact avec les denrées alimentaires soient identifiés à tous les stades de la production et de la distribution.

■ L'élargissement de l'Union européenne



LA LITUANIE

Capitale : Vilnius

Superficie : 65 300 km²

Population : 3 601 138 habitants

Monnaie : Litas (1 euros = 3,4528 litas)

Taux standard de TVA : 18%

Taux réduit : 5% sur presse et médicaments

Secteurs porteurs : Textile, bois, agroalimentaire...

Opportunités d'affaires : Environnement, eau, transports, infrastructures (notamment ferroviaires)...

La Lituanie est le plus grand des trois Etats baltes. Son marché est très orienté vers l'ouest mais elle entretient également de très bonnes relations avec la Russie. Ainsi, elle constitue un bon point d'entrée pour des relations avec les Etats de la Communauté d'Etats Indépendants (CEI). Elle connaît une croissance significative depuis trois ans mais son important déficit commercial constitue sa principale faiblesse.

QUID DES PROCHAINS ELARGISSEMENTS DE L'UNION EUROPÉENNE ?

Si l'Union européenne a ouvert ses portes à 10 pays d'Europe Centrale et Orientale le 1^{er} mai 2004, l'épineuse question de l'élargissement de l'UE reste toujours au coeur de l'actualité.

En effet, en octobre dernier, la Commission européenne a donné un avis favorable à l'entrée commune de la Bulgarie et de la Roumanie en 2007. Cette date pourrait toutefois être reportée d'une année pour un pays qui connaîtrait un retard important dans son processus d'adhésion.

D'autre part, la Commission a donné un avis favorable à l'ouverture des négociations avec la Turquie. Cet avis nécessite toutefois une confirmation par le Parlement européen et le Conseil et il faut noter que ceci n'implique pas nécessairement une adhésion à terme. Le candidat doit, en effet, respecter les critères politiques et économiques rigoureux et transposer la réglementation européenne.

Enfin, l'ouverture des négociations avec la Croatie est prévue en avril 2005 et un avis sur la candidature de la Macédoine est également attendu.

Contactez votre EIC pour plus d'informations et consultez : <http://elargissement-ue.basse-normandie.cci.fr>
Abonnez-vous à la Newsletter mensuelle !

■ Brèves réglementaires

Préparation pratique à l'Euro des PECO

La Commission européenne a publié son premier rapport sur l'état de préparation pratique à l'euro dans les nouveaux Etats membres. Le rapport montre que les dix nouveaux Etats membres souhaitent rejoindre la zone euro entre 2007 et 2010. Trois d'entre eux participent déjà au mécanisme de taux de change de l'UE, et plusieurs ont lancé la procédure qui mènera à la sélection du motif ornant la face nationale des pièces. L'introduction de la monnaie unique dans les nouveaux pays devrait avoir lieu rapidement et soulever moins de difficultés encore que dans ceux de la zone euro actuelle, la moitié de la

population environ ayant déjà utilisé des pièces et billets en euro.

Composants électriques et électroniques équipant les voitures : nouvelle directive

La Commission vient de publier une nouvelle directive relative à la compatibilité des véhicules à moteur et de leurs composants électroniques. La directive aura pour effet d'améliorer la sécurité des usagers de la route par l'adaptation de la législation existante au progrès technique. La directive contient pour la première fois des dispositions relatives aux émissions par conduction, qui sont potentiellement plus dangereuses.

Douanes - UE/Etats-Unis : adoption de mesures visant à renforcer la sécurité du transport maritime de conteneurs

Ces mesures faciliteront le commerce au moyen de normes de sécurité réciproques mutuellement acceptables et de programmes concernant des partenariats industriels.

Les deux parties ont également convenu que l'échange de renseignements est un maillon essentiel des opérations de sécurité douanière destinées à protéger le commerce mondial, et elles ont décidé de définir et d'établir des normes en matière d'échanges de renseignements.

■ Un projet pour un programme : JEUNESSE

JEUNESSE est un programme qui soutient l'échange de jeunes, la mise en place de projets solidaires ou de projets menés par des jeunes ainsi que des programmes de formation pour les adultes responsables de la politique de la jeunesse. Il regroupe les anciens programmes Jeunesse pour l'Europe et le Service Volontaire Européen.

«Etre citoyen et vivre l'agriculture au Bénélux et en Allemagne» :

Ce projet a eu pour objectif de faire découvrir aux apprentis en formation comment vivent les agriculteurs chez nos voisins européens. Dans un premier temps, une visite du parlement européen a été réalisée avec en thème de fond la politique agricole commune. Puis, les élèves ont visité plusieurs exploitations en Allemagne, en Belgique et au Luxembourg.

Les résultats ont été très positifs. Ils ont pu découvrir de nouvelles façons de travailler, de nouveaux produits, et de nouvelles méthodes. Ils ont pu ainsi échanger leur expérience avec leurs homologues européens. Ce projet a permis de renforcer l'esprit de groupe entre les apprentis du CFA, de leur faire découvrir de nouveaux moyens de communication et de leur donner envie de sortir des frontières de notre pays tout en développant leur curiosité.

■ Le réseau à votre service !

Pologne Hongrie, République Tchèque :

sous-traiter, s'implanter, détacher des salariés.

L'EIC de Rouen a réalisé un guide à destination des entreprises qui souhaitent intégrer le marché polonais, hongrois et tchèque. Ce document vous informe sur les différentes possibilités d'investissement, la création d'entreprise, la réglementation fiscale et sociale dans ces trois pays.

Si vous souhaitez recevoir ce guide gratuitement, merci de le commander à l'adresse suivante : geraldine@haute-normandie.cci.fr ou à l'EIC au : 02 35 88 44 42



■ Agenda

- **Février 2005** - «Les nouvelles exigences réglementaires en matière de traçabilité agroalimentaire» - Lieu : EIC-CRCI de Basse-Normandie
- **Mars 2005** - Réunion du Club Elargissement des Entreprises Bas-Normandes sur la Roumanie - Lieu : EIC - CRCI de Basse-Normandie
- **Mars 2005** - Colloque sur les programmes de financements européens en Haute-Normandie - Lieu : à confirmer

EIC Basse-Normandie
Anne-Colette Rault et Isabelle Renouf
Tél : 02 31 54 40 38/39 - Fax : 02 31 54 40 41
eic-fr260@basse-normandie.cci.fr
<http://www.basse-normandie.cci.fr>

EIC Haute-Normandie
Géraldine Lecarpentier et Véronique Tetu
Tél : 02 35 88 44 42 - Fax : 02 35 88 06 52
geraldine@haute-normandie.cci.fr
<http://www.drakkaronline.com>